

MUSÉES ROYAUX  
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE BELGIQUE

N° 1946

Brux. } Février 1880

à M. M. les Membres  
de la Cour royale des  
Monuments.

M. M.

Repondant à votre  
lettre du 17 Janvier dr.  
N° 1464, nous avons  
l'honneur de vous informer  
que depuis le décès de  
M. Etienne Le Roy, aucun  
des tableaux du Musée  
de l'Etat n'a dû subir  
une restauration impor-  
-tante de nature à  
exiger le concours d'un  
peintre d'un talent  
éprouvé.

Les soins auxquels  
nous devons pourvoir  
assez fréquemment se  
bornent à des réparations  
et à quelques retouches  
sur quelques tableaux.



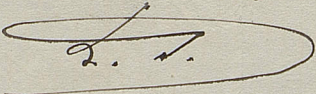
1

Jeune M<sup>lle</sup>. De Heuvel  
& Van Keempullen s'ac-  
quittent parfaitement

1

M<sup>r</sup> Nicolai, à Anvers  
nous a été signalé  
comme un ~~peintre~~ peintre-embauseur  
fort habile et nous  
pensons, M<sup>lle</sup>, qu'il  
pourrait être chargé  
de la restauration des  
Tryptiques de Memling,  
qui possèdent la Cathédrale  
de Bruges.

Apr. M<sup>lle</sup>. l'ap.  
de ne ce dit.

Le Président  
Le Secrétaire.  
V. H. 



ROYAUME  
DE  
**BELGIQUE.**

Commission royale  
des  
**MONUMENTS.**

Bruxelles, le 17 Janvier 1880.



N° 1464.

Messieurs,

*Enfance*

La cathédrale de Bruges possède un triptyque de Memling, représentant le Martyre de St. Hippolyte. La peinture en est écaillée et des fragments s'en sont détachés.

Comme il importe que de promptes mesures soient prises pour remédier à ce fâcheux état de choses, nous avons prié le Gouvernement de provoquer de la part du conseil de fabrique des propositions en vue de la restauration d'une œuvre dont la conservation est d'intérêt national.

Cette administration vient de faire connaître au Gouvernement qu'elle ne s'oppose pas à la restauration de l'œuvre de Memling, mais elle demande que le travail soit fait à Bruges même par un homme capable qui présente les garanties nécessaires.

La Commission administrative des musées ayant souvent des travaux de ce genre à faire exécuter, nous vous serions obligés, Messieurs, de vouloir

A la Commission administrative des Musées Royaux de peinture et de sculpture, à Bruxelles.



Vein vous donner quelques renseignements qui  
puissent vous guider dans les propositions à faire  
à M. le Ministre De l'Intérieur et de vous dire  
notamment quel est l'artiste restaurateur auquel  
l'œuvre de Meunier pourrait être confiée.

Agréez, Messieurs, l'assurance De notre  
considération distinguée.

Le Secrétaire Général,

Roulez

Le Président,

Messieurs